

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice: 33

Présents : **19** Représentés : **14**

Qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation : 10/01/2022

Date d'affichage: 12/01/2022

de la commune de COGOLIN Séance du MARDI 18 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le **dix-huit janvier à 18h30,** le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au **Centre Maurin des Maures**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire.

PRESENTS:

Christiane LARDAT - Gilbert UVERNET - Audrey TROIN - Geoffrey PECAUD - Liliane LOURADOUR - Erwan DE KERSAINTGILLY - Jacki KLINGER - René LE VIAVANT - Danielle CERTIER - Elisabeth CAILLAT - Jean-Paul MOREL - Franck THIRIEZ - Patricia PENCHENAT - Jean-Pascal GARNIER - Audrey MICHEL - Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER - Philippe CHILARD -

POUVOIRS:

Patrick GARNIER à Gilbert UVERNET / Sonia BRASSEUR à Marc Etienne LANSADE / Francis LAPRADE à Geoffrey PECAUD / Margaret LOVERA à Elisabeth CAILLAT / Corinne VERNEUIL à Liliane LOURADOUR / Michaël RIGAUD à Jacki KLINGER / Isabelle BRUSSAT à Christiane LARDAT / Florian VYERS à Gilbert UVERNET / Christelle DUVERNET à Audrey TROIN / Olivier COURCHET à Philippe CHILARD / Isabelle FARNET-RISSO à Mireille ESCARRAT / Kathia PIETTE à Mireille ESCARRAT / Bernadette BOUCQUEY à Philippe CHILARD / Jean-François BERNIGUET à Marc Etienne LANSADE /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

Conformément aux dispositions du V (dernier §) de l'article 1609 nonies C du code général des impôts, « tous les cinq ans, le président de l'établissement public de coopération Intercommunale présente un rapport sur l'évolution du montant des attributions de compensation au regard des dépenses liées à l'exercice des compétences par l'établissement public de coopération intercommunal. Ce rapport donne lieu à un débat de l'organe délibérant de l'établissement public de

N° 2022/001

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ - RAPPORT QUINQUENNAL SUR L'EVOLUTION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION AU REGARD DES DEPENSES LIEES A L'EXERCICE DES COMPETENCES



CM du 18/01/2022

N° 2022/001

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ - RAPPORT QUINQUENNAL SUR L'EVOLUTION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION AU REGARD DES DEPENSES LIEES A L'EXERCICE DES COMPETENCES

coopération intercommunale. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. Ce rapport est obligatoirement transmis aux communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Le rapport quinquennal 2017-2020, présenté à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 08 novembre 2021, fait l'objet du document annexé en pièce jointe et a été soumis au débat de l'assemblée communautaire le 24 novembre 2021.

Ce rapport présente les évolutions des attributions de compensation communales au regard des dépenses liées à l'exercice des compétences transférées à la communauté de communes du golfe de Saint-Tropez sur la période 2017-2020.

Il est communiqué à la commune pour information.

Après avoir entendu l'exposé qui précède, le conseil municipal :

PREND ACTE du rapport quinquennal sur l'évolution du montant des attributions de compensation sur la période 2017-2021.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Marc Etienne LANSADE

Le maire